



VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE LUNDI 1^{er} FÉVRIER 2010 À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LE JEUDI 28 JANVIER 2010.

PRÉSENTS : Son honneur monsieur le maire Bill McMurchie ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, R. Geller, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith, E. Sztuka et Morris Trudeau, représentant tous les membres du conseil.

Me J.-D. Jacob, directeur général et Me Lucie Tousignant, greffière sont également présents.

2010-049 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau
Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement
D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance avec l'ajout des points suivants sous la rubrique «Varia»;

60.01 Approuver le document intitulé «Convention collective de travail des personnes salariées cols bleus de la Ville de Pointe-Claire».

60.02 Octroyer un contrat de 74 497,50\$ pour la réalisation de projets faisant suite à une analyse organisationnelle à la société «Raymond Chabot Grant Thornton».

2010-050 DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISION DÉLÉGUÉE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2009

Les membres du conseil prennent acte du dépôt de la liste des changements au personnel par décision déléguée pour le mois de décembre 2009, telle que préparée Mme Jacqueline Jodoin-Laguë, conseillère – Ressources humaines.

2010-051 MODIFICATION – RÉSOLUTION N° 2009-279 ET N° 2009-402

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Geller
Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement
DE modifier la version française des résolutions n^{os} 2009-279 et 2009-402 afin de remplacer les mots «l'Association des terrains de jeux», par les mots «la Piscine du Village de Pointe-Claire»; et

DE modifier la version anglaise des résolutions n^{os} 2009-279 et 2009-402 afin de remplacer les mots «l'Association des terrains de jeux», par les mots «the Pointe-Claire Village Pool».

2010-052 MODIFICATION – RÉSOLUTION N° 2009-605

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Sztuka
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement
DE modifier la version française de la résolution n° 2009-605 afin d'y ajouter les mots suivants «et remplaçant les plans portant les n^{os} 13, 14 et 16 préparés par Guillaume Bélanger et approuvés le 17 août 2009 par l'adoption de la résolution n° 2009-391» après les mots «secteurs anciens de Pointe-Claire»; et

DE modifier la version anglaise de la résolution n° 2009-605 afin d'y ajouter les mots suivants «and replacing plans bearing No. 13, 14 and 16 prepared by Guillaume Bélanger and approved on August 17, 2009 with the adoption of resolution No. 2009-391» après les mots «older areas of Pointe-Claire».

2010-053 PROCÈS-VERBAL FRANÇAIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith
Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement
D'approuver les versions françaises des procès-verbaux des
séances ordinaires tenues les 7 et 21 décembre 2009 et des procès-
verbaux des séances extraordinaires tenues les 14 et 21 décembre
2009.

2010-054 PROCÈS-VERBAL ANGLAIS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith
Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement
D'approuver les versions anglaises des procès-verbaux des séances
ordinaires tenues les 7 et 21 décembre 2009 et des procès-verbaux
des séances extraordinaires tenues les 14 et 21 décembre 2009.

2010-055 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes
peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Omar Assoum, 106, avenue Prince-Rupert : Remerciement au
conseil pour la tenue de réunions avec les citoyens à la suite des
inondations survenues sur l'avenue Prince-Rupert.

Claude Cousineau, 85, avenue de la Pointe-Claire : Le point 30.01
de l'ordre du jour de la présente séance et l'intention de la Ville de
Pointe-Claire à convertir ses édifices au Wi-Fi.

Harry Chohan, 232, avenue Strathcona : Dépôt d'une pétition
concernant l'enlèvement du panneau d'interdiction de stationner et
le projet pilote concernant le stationnement d'un côté de la rue durant
les opérations de déneigement.

John Carlon, 110, avenue Prince-Rupert : Demande d'une copie du
rapport d'inspection par caméra télescopique des conduites d'eau
sur sa propriété à la suite des inondations du 11 juillet 2009.

2010-056 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À
LONG TERME ET UNE DÉPENSE DE 1 000 000\$

Monsieur le conseiller Sztuka donne un avis à l'effet qu'un règlement
décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 1 000 000\$
pour des travaux de repavage et de réfection de trottoirs et de
bordures à divers endroits dans le secteur industriel sera présenté
pour adoption lors d'une prochaine séance.

2010-057 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À
LONG TERME ET UNE DÉPENSE DE 11 415 000\$

Monsieur le conseiller Grenier donne un avis à l'effet qu'un
règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de
11 415 000\$ ayant pour objet des travaux de voirie, d'acqueduc et
d'égouts, des travaux reliés à la rénovation de bâtiments, des
travaux d'aménagement de surfaces sportives ainsi que la
stabilisation des berges sera présenté pour adoption lors d'une
prochaine séance.

2010-058 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° PC-2708

Monsieur le conseiller Smith donne un avis à l'effet qu'un règlement
modifiant le règlement n° PC-2708 concernant le comité consultatif
d'urbanisme afin de modifier sa composition sera présenté pour
adoption lors d'une prochaine séance.

2010-059 ADOPTION - RÈGLEMENT N° PC-2763

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri
Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement
RÉSOLU :
D'adopter un règlement portant le n° PC-2763 et décrétant un d'emprunt à long terme et une dépense de 1 425 000\$ ayant pour objet le déplacement de structures civiles, de la canalisation et l'enfouissement du réseau aérien d'Hydro-Québec dans le cadre des travaux d'élargissement de la partie du boulevard Saint-Jean située entre l'autoroute Transcanadienne et l'avenue Holiday.

2010-060 ADOPTION - RÈGLEMENT N° PC-2495A-251

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Smith
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement
RÉSOLU :
D'adopter un règlement portant le n° PC-2495A-251 et modifiant le règlement n° 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour simplifier les règles d'affichage dans la zone C350 (Méga-Centre des Sources).

2010-061 PUBLICITÉ – ÉCOLE SECONDAIRE LINDSAY PLACE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sztuka
Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement
RÉSOLU :
D'acheter un espace publicitaire de 100\$ dans le programme souvenir de la production musicale «Fiddler on the Roof» présentée par l'école secondaire Lindsay Place;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-111-00-349, le tout, tel qu'il appert du certificat n° 10-2478 émis par la trésorière.

2010-062 CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DES MUSÉES QUÉBÉCOIS – 17 ET 18 FÉVRIER 2010

Il est proposé par le conseiller Labbé
Appuyé par le conseiller Sztuka, et unanimement
RÉSOLU :
D'autoriser madame Alexandra Hofmaenner, adjointe – Galerie d'art, à représenter la Ville de Pointe-Claire au congrès de la Société des musées québécois, qui aura lieu à Montréal les 17 et 18 février 2010, et;

DE rembourser les frais encourus à ce congrès;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 1-02-702-21-313, le tout, tel qu'il appert du certificat n° 10-2471 émis par la trésorière.

2010-063 SOUTIEN FINANCIER – CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier
Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement
D'accorder un soutien financier de 500\$ au Centre local de développement de l'Ouest-de-l'Île;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-193-00-989, le tout, tel qu'il appert du certificat n° 10-2446 émis par la trésorière.

2010-064 «ASSOCIAZIONE ITALO-CANADESE DEL WEST ISLAND» - PARTICIPATION AU BAL DU 17^e ANNIVERSAIRE

RÉSOLU : ATTENDU QU'il peut arriver que la nature exceptionnelle de certaines activités où un certain protocole exige la présence du conjoint des personnes appelées à représenter la municipalité, lors d'une activité qui profite à cette dernière;

ATTENDU QUE le bal du 17^e anniversaire de «l'Associazione Italo-Canadese del West Island» sera tenu au profit du projet des bourses d'études et qui profite à l'ensemble de la communauté de l'Ouest-de-l'île, incluant le territoire de la Ville de Pointe-Claire;

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Sztuka
Appuyé par le conseiller Grenier, et unanimement
D'autoriser la participation de monsieur le conseiller Aldo Iermieri et de sa conjointe au bal du 17^e anniversaire de «l'Associazione Italo-Canadese del West Island», qui aura lieu le 20 février 2010;

D'acheter un espace publicitaire de 100\$ dans le programme souvenir de cet évènement;

D'indiquer que le coût de participation à cette activité, pour les personnes mentionnées au premier paragraphe, est de 170\$ pour l'achat de deux billets, plus les taxes applicables, et de 100\$ pour l'achat d'un espace publicitaire;

D'imputer ces dépenses aux postes budgétaires 1-02-111-03-311 et 1-02-111-00-349, le tout, tel qu'il appert du certificat n° 10-2476 émis par la trésorière.

2010-065 PUBLICITÉ – ÉCOLE SECONDAIRE FÉLIX-LECLERC

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Geller
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'acheter un espace publicitaire de 250\$ dans le programme souvenir du Congrès International Francophone organisé par l'école secondaire Félix-Leclerc;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-111-00-349, le tout, tel qu'il appert du certificat n° 10-2484 émis par la trésorière.

2010-066 APPEL D'OFFRES N° PG90008

Le sujet relatif à l'octroi d'un contrat pour les travaux de remplacement de la génératrice au Centre Civique est reporté à une prochaine séance du conseil.

2010-067 AUTORISATION – VENTE D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri
Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement
D'autoriser la Section des ressources matérielles de procéder à la vente de divers équipements usagés, endommagés et non utilisés pour la somme de 20\$;

D'imputer ce revenu au poste budgétaire 1-01-233-90-050.

2010-068 CRÉATION D'UN COMITÉ ET APPROBATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE SURFACE SPORTIVE SYNTHÉTIQUE ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN NATUREL AU PARC TERRA COTTA

RÉSOLU : Il est proposé par le conseiller Grenier
 Appuyé par le conseiller Labbé, et unanimement
 D'autoriser que les personnes suivantes soient désignées à composer le comité aux fins d'évaluation des offres relativement au contrat de services professionnels pour l'aménagement d'une surface sportive synthétique et pour la construction d'un terrain naturel au parc Terra Cotta, à savoir:

- M. Guy Gauthier, ing., (directeur - Service de l'ingénierie et du traitement de l'eau), M. Gary Malcolm, (directeur – Culture, Sports, Loisirs et Développement social), M. Joseph Licata, (chef de division – Horticulture), et à titre de secrétaire du comité, Mme Nicole Laniel (chef de section - Ressources matérielles,);

D'approuver les critères de sélection établissant la grille d'évaluation contenue dans le devis des documents d'appel d'offres, à savoir:

Critères de sélection	Points accordés
1. Champ d'expertise	
1.1 Expérience de la firme pour le projet d'aménagement d'une surface sportive synthétique et la construction d'un terrain naturel au parc Terra-Cotta	10
1.2 Projets comparables (réalisés au cours des 10 dernières années)	10
2. Compétence de l'équipe (technique, administration et service à la clientèle)	
2.1 Expérience du chargé de projet	10
2.2 Expérience des membres de l'équipe	10
3. Compréhension et organisation du projet	
3.1 Compréhension des attentes et de la portée du projet	10
3.2 Organisation du projet et de l'échéancier	10
4. Concepts, méthodologie et alternatives	
4.1 Concept de l'architecture du paysage et originalité	10
4.2 Expertise d'ingénierie, éclairage et mécanique des sols	10
4.3 Analyse d'alternatives, choix proposés et originalité	10
5. Autres considérations	
5.1 Programme d'assurance qualité	5
5.2 Clarté de l'Offre de service	2.5
5.3 Capacité de relève de la firme	2.5
Pointage total	100

2010-069 APPROBATION – RÈGLEMENT HORS COUR ENTRE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE ET MAURICE LACHANCE INC.

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette
 Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement
 D'approuver l'entente hors cour intervenue entre la Ville de Pointe-Claire et la société Maurice Lachance inc. au montant de 260 000 \$.

2010-070 APPROBATION – CONTRAT DE TRAVAIL ENTRE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE ET MME LUCIE TOUSIGNANT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Labbé
 Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement
 D'approuver le contrat de travail à intervenir entre la Ville de Pointe-Claire et Mme Lucie Tousignant à titre de greffière et directrice du Service des affaires juridiques, communications et greffe par intérim, pour la période du 5 janvier 2010 au 30 avril 2010, conditionnellement à ce que la dernière version soit substantiellement conforme au projet de contrat joint au dossier décisionnel 10-131-2442;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-141-00-115, le tout, tel qu'il appert du certificat n° 10-2442 émis par la trésorière.

2010-071 APPROBATION – COVENTION COLLECTIVE COLS BLEUS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith
Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement
D'approuver le document intitulé «Convention collective de travail
des personnes salariées cols bleus de la Ville de Pointe-Claire»
intervenue entre la Ville de Pointe-Claire et le syndicat des cols
bleus regroupés de Montréal (SCFP 301) pour la période du 1^{er}
juillet 2006 au 31 décembre 2015 ainsi que deux lettres d'entente y
afférentes;

D'autoriser le maire et la greffière à signer ces documents, pour et
au nom de la municipalité.

2010-072 APPEL D'OFFRES N° ID90000

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la réalisation de projets faisant suite à
une analyse organisationnelle à la société «RAYMOND CHABOT
GRANT THORNTON», pour un montant approximatif de
74 497,50\$, incluant les taxes, et ce, conformément aux documents
de l'appel d'offres ID90000;

D'imputer cette dépense, tel que ci-dessous :

Poste budgétaire 1-03-920-08-005

Crédits: 71 197,50\$ Contrat: 74 497,50\$

Le tout, tel qu'il appert du certificat n° 10-2495 émis par la trésorière.

2010-073 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri
Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement
DE lever la présente séance à 19 h 48.

Bill McMurchie, maire

Lucie Tousignant, greffière